MAISON DUPLAY DITE MAISON DE ROBESPIERRE
N° 398 (Empire) n°398 (actuel) RUE SAINT-HONORÉ PARIS

Archives Nationales Q2/119 Comité d'aliénation des biens nationaux, MM. Mangin et Le Normand, experts, *Rapport d'expertise Nord de Paris, 3ème subdivision, 10è lot, maison n°366 [Type Kreenfeldt-royal]*, 22 août 1790.

Transcription par Dominique Waquet, docteur en Sciences-Économiques
Auteur du wiki Localisations parisiennes
La rue Saint-Honoré [1]
8 janvier 2020

« Maison et dépendances situées à Paris, rue Saint-Honoré, n°366, provenant de la communauté des Dames religieuses de la Conception.

Cette maison consiste en un corps de logis sur la rue de quatre croisées de face, double en profondeur, élevé d'un rez-de-chaussée avec entresol, d'un étage carré et étage lambrissé au-dessus pratiqué sous un comble couvert de tuiles à deux égouts.

Sous la partie à gauche est un étage de cave.

Cour ensuite pavée en grès avec pente et ruisseau pour l'écoulement des eaux à la rue. Puits dans le fond avec mardelle en pierre au-devant du mur de face du corps de logis du fond

En aile et à droite est un appentis couvert d'ardoise, élevé d'un rez-de-chaussée et d'un étage carré avec petit grenier au-dessus.

En aile à gauche est un premier corps de logis de deux croisées de face de même élévation que celui sur la rue avec tour ronde dans l'angle en saillie et dans la hauteur du premier étage ; ledit corps de logis renfermant l'escalier est couvert de tuiles en appentis.

A la suite un deuxième corps de logis élevé d'un rez-de-chaussée à usage d'atelier au-devant duquel est un hangar en saillie couvert de tuiles en appentis, un bas étage carré avec comble au-dessus couvert de tuiles aussi en appentis.

En retour et au fond de ladite cour est un édifice élevé d'un rez-de-chaussée, un premier étage carré et un deuxième étage lambrissé pratiqué sous un comble couvert de tuiles à deux égouts formant pignon tant sur la cour de la présente maison que sur le jardin du couvent.

A gauche sur la face dudit corps de logis est adossé au droit du premier étage un cabinet en saillie couvert en terrasse carrelée en brique.

[1] http://wiki.geohistoricaldata.org/Rue_Saint-Honor%C3%A9_-_Parcelle_n%C2%B0398_(Empire)#Occupants

Corps de logis sur la rue et aile

Rez-de-chaussée

Le rez-de-chaussée est composé d'un passage de porte cochère au milieu dudit corps de logis sur la rue, à solives apparentes et pavé en grès avec pente et ruisseau pour l'écoulement des eaux à la rue, fermé d'une porte d'assemblage en menuiserie avec guichet ; boutique à droite, occupée par M. Buhau, traiteur, à solives apparentes, carrelée, éclairée sur la rue par une grande baie avec un soubassement en maçonnerie et châssis à coulisse et carreaux de verre au-dessus, avec contrevent au-dehors ; porte vitrée à côté avec volet uni. Cuisine ensuite en aile, fermée sur la boutique par une porte vitrée, plafonnée et pavée, fermée sur la cour par une cloison à claire-voie recouverte de plâtre porte pleine au milieu et châssis dormant à droite et à gauche appartenant au locataire [Duplay]

Dans l'œuvre et au fond de ladite boutique est un petit escalier en charpente et maçonnerie à naseau plein, éclairé sur la cour par un châssis à coulisse, ledit escalier pour le service d'un entresol appliqué à deux pièces dont une sur la rue sans cheminée, l'autre en aile à cheminée.

A gauche du passage de porte cochère, une autre boutique occupée par M. Cauvery, horloger, plafonnée, planchéiée, éclairée sur la rue par une grande baie avec un soubassement en maçonnerie et châssis dormant au-dessus, avec contrevent au-dehors ; porte vitrée à côté avec volet uni ; petite salle à cheminée ensuite séparée de ladite boutique par une cloison en plancher avec porte vitrée à deux vantaux dans le milieu, plafonnée et carrelée et fermée sur le passage par une porte vitrée avec volet uni. Dans l'œuvre, un petit escalier en menuiserie pour le service de l'entresol appliqué à deux pièces sans cheminée, l'une sur l'arrière.

En aile à gauche est un vestibule plafonné et pavé de grès fermé d'une porte à placard à deux vantaux avec châssis dormant au-dessus dans lequel vestibule est l'escalier exploitant le corps de logis sur la rue et l'aile. Ledit escalier en charpente et maçonnerie à naseau recreusé et limace, avec rampe de fer à barreaux droits, éclairé sur la cour par un châssis à coulisse.

A la suite un atelier de menuiserie de trois travées et à solives apparentes et sans autre fermeture qu'un soubassement en maçonnerie à hauteur d'appui.

Premier étage

Le premier étage est composé d'une petite antichambre, une salle à manger, un petit cabinet, un salon et une chambre à coucher sur la rue, une cuisine ensuite de l'escalier et en aile sur la cour avec un cabinet d'aisance au-dessus de l'escalier.

Étage lambrissé

Il comprend deux chambres de domestique sur la rue dont une à cheminée exploité par la continuité de l'escalier dont le limon …, rampe en fer.

Édifice au fond de la cour

Rez-de-chaussée

Le rez-de-chaussée est composé d'une salle à manger plafonnée, parquetée et boisée, éclairée sur la cour par un châssis derrière le puits avec volets brisés et mis. Dans le fond une cloison vitrée, au-devant de laquelle et dans le milieu est une mitre en menuiserie avec pan coupé de chaque côté. Celui à gauche avec porte pleine fermant l'escalier exploitant les étages supérieurs, l'autre pan coupé formant baie sans fermeture et de passage avec le salon ci-après.

Dans ladite cloison vitrée est une porte d'entrée à une cuisine plafonnée et carrelée, éclairée sur le jardin du couvent par une vue de coutume avec châssis à deux vantaux et grille de fer.

A droite de ladite salle-à-manger, un salon plafonné avec corniche, parqueté et boisé, à cheminée avec chambranle éclairé sur la cour par un châssis à deux vantaux avec guichet à l'intérieur et fermé d'une porte coupée dans le lambris.

Derrière ledit salon, un cabinet à cheminée avec chambranle, plafonné avec corniche et parqueté, éclairé sur le jardin du couvent par une vue de coutume avec châssis à deux vantaux et grille de fer et fermé d'une porte coupée dans le lambris du salon.

Premier étage

Le premier étage est composé d'une chambre à coucher sur la cour avec petit cabinet derrière, éclairé par le comble (observation [mention marginale] : vue droite sur le jardin du couvent), cabinet de toilette en saillie, chambre à cheminée en aile sur la cour, une autre pièce à cheminée derrière l'escalier, éclairée sur le jardin du couvent par une vue droite avec châssis à deux vantaux et grille de fer et sur la cour de Madame Veuve Joyeuse (Observation : sur la cour de la maison de Mme de Joyeux) [2] par une vue de coutume avec châssis ouvrante et à barreaux de fer.

Étage lambrissé

Ledit étage comprend deux chambres et un cabinet sans cheminée, celle du fond éclairée sur le jardin du couvent par un œil de bœuf avec châssis ouvrant à barreaux de fer.

L'emplacement de ladite maison contient quatre vingt deux toises, onze pieds ou environ de superficie, dont en bâtiment soixante une toises et demie quinze pieds ou environ, le surplus en cour.

Cette maison tient à droite et du levant à une maison appartenant à M. Dubut et à une petite cour ainsi qu'au jardin dépendant l'un et l'autre du couvent et à gauche et du couchant à une maison appartenant à Madame Veuve Joyeux, au fond et du Nord au jardin du couvent par-devant et du sud à la rue Saint-Honoré.

Ladite maison est tenue à loyer par M. Duplay, maître menuisier qui occupe l'atelier et le corps de logis du fond st sous-loue le surplus à trois locataires en vertu du bail passé par devant Me Choron et son

[2] Il s'agit de la maison n°367 (Kreenfeldt-Royal), dont M. Joyeux, maître maçon, décédé avant cette expertise, était déjà noté comme propriétaire en 1775 (Parcelle n°12 rue Saint-Honoré de la censive de l'archevêché, J. de La Monneraye, *Terrier de l'Archevêché*, t. II/1, p. 135).

confrère, notaires à Paris le 5 mars 1787 pour 9 années entières et consécutives à commencer le 1er octobre 1787à la charge de laisser à la maison les embellissements et améliorations et augmentations qu'il aura pu faire pendant le cours de son bail et moyennant le prix et somme de 1 800 livres.

Nous experts nommés, l'un par les commissaires de l'Assemblée nationale, l'autre par les Commissaires de la Commune de Paris avons estimé unanimement la maison ci-dessus désignées et ses dépendances telles qu'elles se composent la somme de 28 200 livres.

Fait par les experts soussignés le vingt deux août mil sept cent quatre vingt dix.
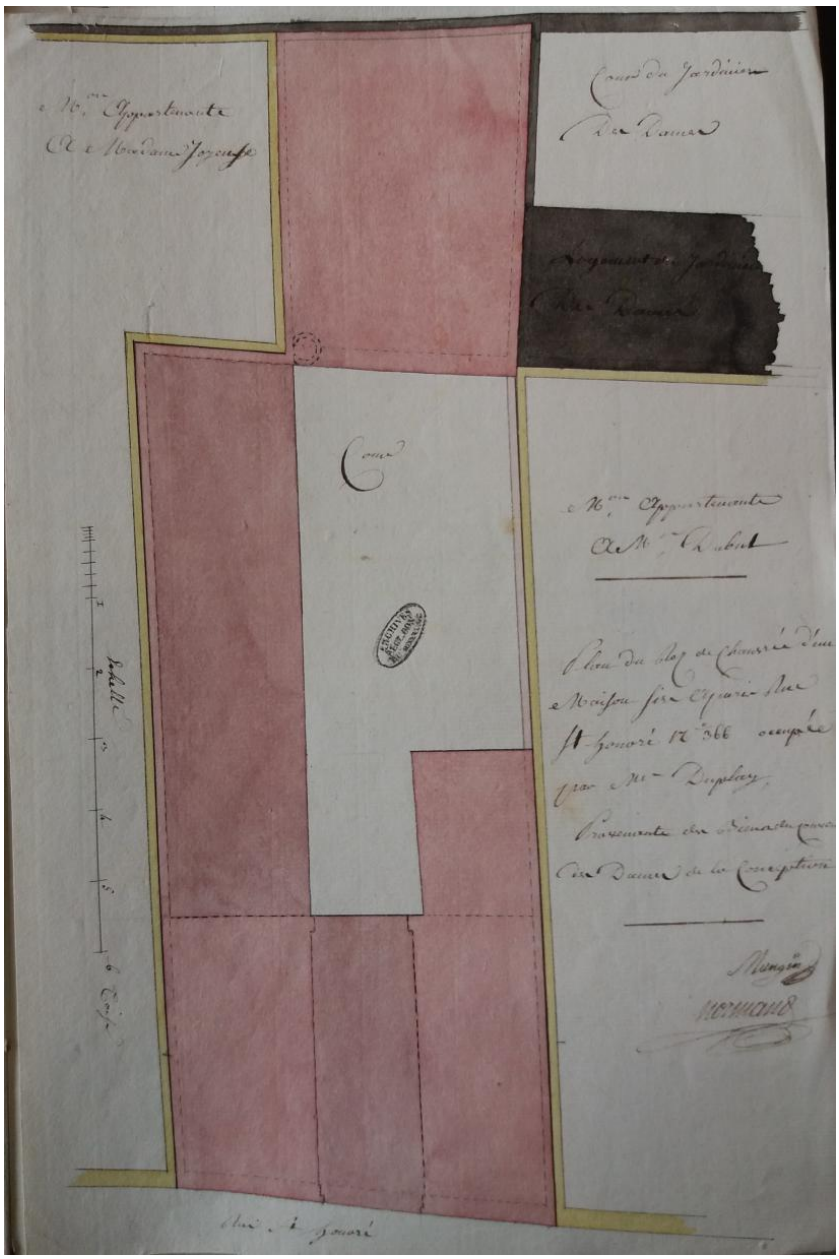
(S) Mangin Normand